

LETTRE D'INTENTION

Entre (Nom) (Prénom) (raison sociale),

(Adresse) à (Lieu)

et

Entre (Nom) (Prénom) (raison sociale),

Domiciliée à (Lieu)

Ci-après dénommées ensembles : « les parties »

Préambule

((X SA)) est la propriétaire unique de la marque de renommée internationale Cohiba, et est spécialisée dans la production et la distribution de cigares haut de gamme roulés à la main.

((Y SA)) est une entreprise de spectacle reconnue en Europe depuis des années, et qui organise de grands événements musicaux dans tous les styles.

Les parties conviennent d'engager une coopération visant à l'introduction d'une nouvelle génération de cigares Cohiba sur le marché Suisse, destinés à populariser la culture de fumer le cigare parmi un public orienté vers la musique.

Ceci étant exposé, les parties conviennent de ce qui suit:

1. Création d'une société joint-venture

- 1.1 Les parties ont l'intention de créer une société joint-venture commune pour la réalisation de la coopération, société à laquelle les deux parties souhaitent participer d'une manière identique.
- 1.2 La forme juridique de cette société joint-venture sera déterminée en tenant compte de l'ensemble des aspects fiscaux après approbation du projet commercial établi en commun.
- 1.3 Le financement de la société joint-venture sera réalisé par les deux parties dans une mesure identique.

2. Contributions des parties

- 2.1 Dans le cadre de la coopération prévue, la ((X SA)) assumera notamment la responsabilité des activités suivantes:

- a) production et distribution des cigares
- b) évaluation des éventuels licenciés ((.....)).

Après l'approbation du projet commercial, la nature et l'envergure de ces contributions seront concrétisées par la signature de conventions séparées.